

# TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
<b>Sommaire</b> .....	7
<b>Préface de Robert Castel</b> .....	9
<b>Introduction</b> .....	13
<b>Chapitre I. Le modèle de la gestion actuarielle des risques et de la responsabilisation</b> .....	27
I. – LA GESTION ACTUARIELLE DES RISQUES .....	29
1. – L’HYPOTHÈSE DE GESTION DES RISQUES DANS LE CHAMP PÉNAL ET PSYCHIATRIQUE .....	33
2. – L’HYPOTHÈSE DE GESTION DES RISQUES APPLIQUÉE À LA PRISON .....	38
II. – LE MODÈLE DE LA RESPONSABILISATION .....	43
1. – LE MODÈLE DE LA RESPONSABILISATION DANS LA VIE SOCIALE ET DANS LE CHAMP PÉNAL .....	47
2. – LA RESPONSABILISATION EN PRISON .....	49
<b>Chapitre II. Les décisions d’affectation</b> .....	53
I. – L’AFFECTATION EN CENTRE DE DÉTENTION .....	57
1. – LES PRINCIPES DU RÉGIME DIFFÉRENCIÉ ET DE L’AFFECTATION EN CENTRE DE DÉTENTION .....	61
1.1. – <i>Le quartier arrivant et le régime probatoire pour les nouveaux                 arrivés</i> .....	62
1.2. – <i>Le principe de l’affectation des détenus dans les différents régimes                 de vie</i> .....	64
1.2.1 – Le régime dit « probatoire renforcé » .....	65
1.2.2 – Le régime commun .....	65
1.2.3 – Le régime de confiance .....	66
1.2.4 – Les contraintes de temps, de mouvements et d’action selon les différents régimes .....	66
2. – LA PRATIQUE DÉCISIONNELLE DE L’ORIENTATION EN RÉGIME DE VIE POUR LES ARRIVANTS .....	67

2.1. – <i>La force du dispositif de jugement à distance</i> .....	69
2.1.1 – La fiche signalétique : le C.V. de l'arrivant ou l'importance des critères socio-pénaux et pénitentiaires dans la formation du jugement .....	69
2.1.2 – Le rôle de la réputation des détenus dans la formation du jugement à distance .....	73
2.2. – <i>Le dispositif de jugement en interaction</i> .....	74
2.2.1 – La place des entretiens dans la phase décisionnelle .....	74
2.2.2 – Le rôle de l'observation et de l'évaluation des détenus en quartier arrivant et en régime probatoire .....	81
2.2.3 – Les tests comportementaux .....	82
2.3. – <i>L'entérinement de la décision par la commission d'affectation</i> .....	84
3. – L'ANNONCE DE LA DÉCISION D'AFFECTION EN RÉGIME DE VIE AUX DÉTENUS OU LA CONSTITUTION DE RÉGIMES PARTICULIERS D'ENGAGEMENT .....	87
4. – LA DÉCISION D'AFFECTION EN CELLULE AU SEIN DE CHACUN DES RÉGIMES DE VIE .....	90
4.1. – <i>Le critère de la place disponible et le principe de la sectorisation :             l'affectation selon le statut du détenu sur le plan du travail,             de la formation et des activités</i> .....	90
4.2. – <i>La décision d'affectation en cellule comme arbitrage et compromis             entre plusieurs principes décisionnels</i> .....	90
5. – LES DÉCISIONS DE CHANGEMENTS DE RÉGIME DE VIE .....	93
II. – LES DÉCISIONS D'AFFECTION EN MAISON CENTRALE .....	97
1. – DESCRIPTION DES LIEUX DE DÉTENTION ET PRINCIPES D'AFFECTION .....	101
2. – LE PROCESSUS DÉCISIONNEL DE L'AFFECTION DES ARRIVANTS .....	102
2.1. – <i>Le dispositif de jugement à distance</i> .....	102
2.1.1 – Le C.V. : le logiciel GIDE .....	103
2.1.2 – La réputation éventuelle du détenu arrivant .....	105
2.2. – <i>Le dispositif de jugement en interaction : observation, évaluation             et prédiction des comportements</i> .....	106
2.2.1 – Le déroulement de l'entretien .....	106
2.2.2 – L'évaluation lors des observations en quartier arrivant .....	111
2.3. – <i>Les critères finaux guidant le placement</i> .....	112
2.3.1 – La pratique de placement aux étages et la logique de négociation .....	112
2.3.2 – Les limitations à la négociation .....	114

3. – LES DÉCISIONS DE MUTATION : LA LOGIQUE DE PROGRESSION SELON L'ANCIENNETÉ ET LE COMPORTEMENT .....	115
III. – CONCLUSION .....	119
<b>Chapitre III. Les décisions disciplinaires .....</b>	<b>123</b>
I. – LE TRI ET LA SÉLECTION DU CONTENTIEUX EN FONCTION DE LA NATURE DE L'INFRACTION ET DE L'IDENTITÉ DES PERSONNELS ET DES DÉTENUÉS IMPLIQUÉS DANS L'INCIDENT .....	129
II. – LES LOGIQUES DÉCISIONNELLES EN COMMISSION DE DISCIPLINE .....	133
1. – LA PRÉVALENCE DE LA LOGIQUE RÉTRIBUTIVE .....	137
1.1. – <i>Le cadre physique et matériel de l'interaction : le caractère hiérarchique des lieux et l'exercice d'une solidarité professionnelle</i> .....	137
1.1.1 – La topologie du prétoire : un espace hiérarchisé favorisant la différenciation avec les détenus et le rapprochement entre membres de la commission .....	137
1.1.2 – Un espace pédagogique comparable à l'arène judiciaire : soumission et visibilité du détenu et ritualisation des échanges .....	139
1.2. – <i>Un lieu d'expression d'une solidarité professionnelle et d'une hiérarchie symbolique : la rareté des cas de défiance professionnelle ?</i> .....	145
1.2.1 – L'expression d'une solidarité professionnelle et d'une hiérarchie symbolique .....	145
1.2.2 – L'affirmation d'une crédibilité professionnelle à l'égard de la population pénitentiaire et des collègues et la réputation des personnels .....	150
2. – L'ATTÉNUATION DE LA RÉTRIBUTION PAR L'INTERVENTION D'UNE LOGIQUE DE RÉGULATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET DE CONTRÔLE JURIDICTIONNEL DE LA DÉCISION .....	151
2.1. – <i>La décision disciplinaire comme moyen de régulation des pratiques professionnelles</i> .....	151
2.2. – <i>L'influence de la nature et de la qualité des relations professionnelles sur le prononcé</i> .....	153
2.3. – <i>La crainte d'un recours et d'un contrôle juridictionnel : la peur du recours administratif – l'obligation d'enquête et de qualification ...</i>	154
2.3.1 – La crainte d'un recours administratif par le détenu .....	154
2.3.2 – La peur du regard hiérarchique : le contrôle opéré par la Direction régionale .....	155
3. – LA LOGIQUE DE L'ANTICIPATION DES EFFETS DE LA DÉCISION .....	156
3.1. – <i>L'évitement des conflits sociaux (grève) et professionnels et de la vengeance privée des surveillants</i> .....	156

3.1.1 – La pression des syndicats pénitentiaires .....	156
3.1.2 – Endiguer les risques de vengeance privée des surveillants ....	159
3.2. – <i>La peur des réactions de l’auteur des faits et de la population pénitentiaire</i> .....	161
3.2.1 – L’anticipation des actes auto-agressifs et hétéro-agressifs .....	161
3.2.2 – La crainte d’une dégradation des relations avec l’auteur des faits .....	163
3.2.3 – L’évaluation de l’impact de la décision sur la situation pénale et carcérale du détenu .....	164
3.2.4 – La peur d’un mouvement collectif et l’adresse d’un message à la population pénitentiaire .....	166
4. – DE L’INTÉRÊT ET DE LA NÉCESSITÉ D’OBSERVER LES INTERACTIONS EN AMONT ET EN AVAL DES COMMISSIONS DE DISCIPLINE .....	168
4.1. – <i>La nature des interactions en fonction des régimes de vie en centre de détention</i> .....	169
4.1.1 – Les interactions en régime de confiance .....	169
4.1.2 – Les relations en régime probatoire renforcé .....	172
4.1.3 – Les échanges en régime commun .....	178
4.2. – <i>La nature des échanges en maison centrale</i> .....	180
4.2.1 – Le premier étage .....	180
4.2.2 – Le second étage .....	181
4.2.3 – Les troisième et quatrième étages .....	182
III. – CONCLUSION .....	185
<b>Chapitre IV. Les décisions de classement au travail</b> .....	189
I. – LA PLURALITÉ DES FORMES DE TRAVAIL EN PRISON .....	193
1. – LES TYPES DE TRAVAIL ET LES RÉMUNÉRATIONS EN CENTRE DE DÉTENTION .....	197
1.1. – <i>Le travail concédé au secteur privé</i> .....	197
1.1.1 – Le travail industriel en atelier .....	197
1.1.2 – Les autres types de travail relevant des entreprises privées .....	198
1.2. – <i>Les emplois au service général</i> .....	198
1.3. – <i>Les formations rémunérées</i> .....	199
2. – LES FORMES DE TRAVAIL EN MAISON CENTRALE .....	200
2.1. – <i>Le travail de concession</i> .....	200

2.2. – <i>Le travail effectué dans le cadre de la régie industrielle</i> .....	202
2.2.1 – Les ateliers de restauration d’images .....	203
2.2.2 – L’atelier de numérisation et de création du son .....	203
2.3. – <i>Le service général</i> .....	204
2.4. – <i>Les formations rémunérées</i> .....	204
II. – LES LOGIQUES DÉCISIONNELLES DE RECRUTEMENT .....	207
1. – LES GRANDES ÉTAPES DE LA SÉLECTION .....	211
2. – UN PREMIER TRI DES CANDIDATURES : LES LOGIQUES DE PROGRESSION DE CARRIÈRE, DE SEGMENTATION ET DE SPÉCIALISATION, DE SÉCURITÉ ET DE SECTORISATION .....	213
2.1. – <i>La logique de progression du classement au travail</i> .....	213
2.1.1 – La prévalence du jugement en interaction sur le jugement à distance .....	214
2.1.2 – La logique de progression de carrière .....	215
2.1.3 – Des modes de recrutement proches de certains recrutements effectués sur le marché du travail .....	218
2.1.4 – L’association de la progression de carrière et du maintien de l’ordre .....	219
2.2. – <i>La logique de segmentation et de spécialisation</i> .....	220
2.2.1 – Les critères de l’âge et de la santé .....	223
2.2.2 – Les critères de compétence professionnelle et de la longueur de peine .....	224
2.2.3 – Le critère de la nature de l’infraction .....	227
2.3. – <i>L’impact de la logique sécuritaire et de la sectorisation :             la prise en considération du comportement, de la place en bâtiment             et de l’application des peines</i> .....	229
2.3.1 – Le rejet du service général de nombre de détenus particulièrement signalés en maison centrale .....	229
2.3.2 – Le non-recrutement des détenus signalés en centre de détention .....	230
3. – LE TEMPS DE LA NÉGOCIATION .....	233
3.1. – <i>La négociation entre le responsable du travail             et les autres membres du personnel</i> .....	233
3.1.1 – La logique de l’entente entre détenus et contremaîtres .....	233
3.1.2 – La logique de compétence et l’assiduité au travail .....	235
3.2. – <i>La négociation avec les détenus : négociation de l’ordre et achat             de la paix carcérale</i> .....	237

3.2.1 – La négociation individuelle avec les candidats .....	237
3.2.2 – La négociation avec l'équipe de travail : le critère de la cohésion de l'équipe .....	239
3.2.3 – L'influence de l'ethnicité et de la nationalité .....	241
4. – LA FINALISATION DE LA DÉCISION EN COMMISSION DE CLASSEMENT .....	243
III. – CONCLUSION .....	245
<b>Chapitre V. L'analyse de l'ensemble décisionnel .....</b>	<b>251</b>
I. – LA FORMATION D'UNE THÉORIE DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES À PARTIR DES JUGEMENTS À DISTANCE ET DES JUGEMENTS EN INTERACTION .....	255
II. – MODE DE CONSTRUCTION DE LA THÉORIE .....	263
III. – MODES DE RÉALISATION DE LA THÉORIE DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE .....	267
1. – LES FACTEURS DE RÉALISATION DE LA THÉORIE DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES .....	269
1.1. – <i>La caractérisation des interactions selon les régimes de détention</i> ....	269
1.1.1 – Des interactions marquées par des effets d'attente différenciée .....	270
1.1.2 – Les effets de socialisation liés aux différents secteurs de détention : la géographie des échanges et la conflictualité plus grande au sein des régimes fermés .....	271
1.2. – <i>Les tensions et les complémentarités entre jugement à distance                 et jugement en interaction</i> .....	273
1.3. – <i>Les logiques communes aux décisions</i> .....	273
1.3.1 – La logique progressive en matière d'affectation et de travail .....	273
1.3.2 – La logique rétributive en matière de sanctions disciplinaires .....	274
1.4. – <i>L'interdépendance décisionnelle : les effets de cumul                 et d'emballlement</i> .....	274
1.5. – <i>L'usage de statistiques et la production de la confiance en centre                 de détention</i> .....	276
2. – LES FACTEURS EMPÊCHANT LA MISE EN PRATIQUE DE LA THÉORIE PÉNITENTIAIRE : LA DISCONTINUITÉ ENTRE JUGEMENT À DISTANCE ET JUGEMENT EN INTERACTION .....	279
2.1. – <i>En centre de détention</i> .....	279
2.1.1 – La réversibilité des interactions en régime commun et en régime probatoire renforcé .....	279

2.1.2 – Le retournement du stigmate .....	280
2.1.3 – La disjonction entre les critères d’octroi des moyens internes d’accroche et des possibilités de sortie anticipée de prison .....	281
2.1.4 – Le caractère conjoncturel des agencements .....	281
2.2. – <i>En maison centrale</i> .....	282
IV. – CONCLUSION .....	283
<b>Chapitre VI. Ensemble décisionnel et nouvelle pénologie</b> .....	287
I. – DISCUSSION RELATIVE AU DÉFAUT D’INSTRUMENT ACTUARIEL .....	291
II. – LA RÉVERSIBILITÉ ENTRE JUGEMENTS À DISTANCE ET EN INTERACTION .....	295
III. – LA MULTIPLICATION D’ACTEURS PORTEURS DE LOGIQUES FAISANT OBSTACLE AUX LOGIQUES ACTUARIELLE ET RESPONSABILISANTE .....	299
1. – LA MULTIPLICATION DES ACTEURS INTERVENANT DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL .....	303
2. – L’EXISTENCE DE LOGIQUES RÉTRIBUTIVES ET ÉCONOMIQUES NON RÉDUCTIBLES À LA NOUVELLE PÉNOLOGIE ET À LA RESPONSABILISATION .....	304
2.1. – <i>La rétribution et la prise en compte de l’inefficacité des sanctions disciplinaires et de la régulation des pratiques professionnelles</i> .....	305
2.2. – <i>Les logiques de flux et de pénibilité du travail</i> .....	305
2.3. – <i>La prise en considération du détenu et de la population pénitentiaire comme véritables acteurs du processus décisionnel</i> .....	306
2.4. – <i>Une logique de rentabilité économique : la logique de compétence et de productivité</i> .....	308
IV. – LE CARACTÈRE LIMITÉ DU POUVOIR EXPLICATIF DE LA NOUVELLE PÉNOLOGIE ET DE LA RESPONSABILISATION .....	309
V. – CONCLUSION .....	313
<b>Conclusion générale</b> .....	317
<b>Bibliographie</b> .....	323
<b>Table des matières</b> .....	343

